

Image not found or type unknown



Conges en mi temps thérapeutique

Par **arlaugo**, le **03/03/2014** à **20:27**

Bonjour
je suis en ce moment en AT jusqu'à fin avril avec reprise en mi temps thérapeutique
j'ai des congés de l'année dernière 25 jours
sécurité sociale
ce matin mon employeur m'a dit qu'il me mettait en conge de lundi jusqu'au 13 avril soit les cinq semaines d'un coup
première question a-t-il le droit de me les imposer sans me laisser un choix
deuxième question comment est-ce que je suis payée tout par mon employeur ou sécurité sociale aussi
troisième question ayant encore des soins rééducation je ne peux pas partir en vacances réellement et si toutefois je les suspends la sécurité sociale va-t-elle m'autoriser à partir
Merci de vos réponses